

### Information sur l'option créole.

#### C'est pour quoi ? C'est pour qui ?

Le créole est une option **facultative**. Elle est proposée à **partir de la classe de 5<sup>ème</sup>**. Cette option s'adresse aux élèves qui désirent approfondir leurs connaissances sur la langue créole ainsi que sur la culture de l'île de La Réunion.

#### Combien d'heures de cours ?

Les élèves auront **deux heures** de créole par semaine.

#### Comment se déroulent les cours ?

L'enseignante et les élèves s'expriment principalement en créole **tout veillant à la qualité de la langue**. Des documents divers en créole ou en français sont utilisés lors de ces cours.

A travers différentes activités pédagogiques et souvent ludiques, les élèves améliorent leurs connaissances linguistiques et culturelles.

#### Cette option est-elle évaluée ?

Cette option fait partie du domaine *Langues étrangères et régionales*. Des compétences sont donc évaluées lors du contrôle continu. Cela apporte également des points bonus aux élèves au brevet.

#### Comment s'y inscrire ?

Les élèves, avec l'accord de leurs représentants légaux choisissent l'option sur la fiche qui leur est distribuée à la fin de la classe de sixième.

---

## L'OPTION LATIN

#### C'est pour quoi ? C'est pour qui ?

Le latin est une option **facultative**. Elle est proposée à **partir de la classe de 5<sup>e</sup>**. Cette option s'adresse aux élèves qui ont envie d'acquérir des connaissances sur la culture et la langue latines, à l'origine du français et des langues dites romanes telles que l'espagnol ou l'italien par exemple.

#### Combien d'heures de cours ?

Les élèves auront **deux heures de cours** par semaine.

#### Comment se déroulent les cours ?

En étudiant des textes et des œuvres produits **depuis l'Antiquité et jusqu'à nos jours** les élèves suivront un parcours où des activités variées leur permettront de découvrir l'Histoire, la Culture et la Langue de l'empire romain. Ce sera donc l'occasion de **consolider les savoir-faire et d'approfondir des savoirs dans les différents domaines enseignés au collège**.

#### Cette option est-elle évaluée ?

OUI, comme tout enseignement, le latin s'inscrit dans le socle commun. L'option appartient aux **Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA)**. Des compétences seront évaluées en contrôle continu pendant tout le cycle 4 et à l'issue de la 3<sup>e</sup>, cette option facultative peut rapporter des **points bonus pour le brevet**.

#### Comment s'y inscrire ?

Les élèves, avec l'accord de leurs représentants légaux, choisissent l'option sur la fiche distribuée **à la fin de la classe de sixième**.